

N°05 | JUIN 2021

# *Relais*

LE MAGAZINE DES ALUMNI  
IFG EXECUTIVE EDUCATION



*Eclairer demain  
avec aujourd'hui*

# ÉDITO



**PROFESSEURE SYLVIE FAUCHEUX**

*Directrice de l'IFG Executive Education  
et Dean INSEEC U.*

Chères et Chers Alumni,

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble de nos diplômés 2021, tout nouveaux membres de la grande famille IFG Executive Education. Bienvenue à vous dans votre nouveau réseau, qui réunit de nombreux talents aux parcours inspirants !

Ce début d'année a été pour l'IFG riche en reconnaissance. Que ce soit par l'obtention de notre certification Qualiopi, ou bien encore par notre présence dans le classement des 8 grandes écoles françaises d'excellence recommandées en matière d'Executive Education, cité dans Capital Management.

Dans cette démarche résolument tournée vers l'avenir et l'excellence, nous nous préoccupons également quotidiennement de notre impact social et environnemental, comme de nombreuses entreprises et ce, d'autant plus que nous sommes une entreprise à mission : celle de l'accompagnement de la transition professionnelle des cadres et des entreprises pour mieux être à même de répondre aux nouveaux défis. Les enjeux liés à la transition écologique n'ayant jamais été aussi prégnants, l'avenir va conduire à une mutation profonde des organisations (tant locales que mondiales) et des modes de vie. Nous sommes donc dans la nécessité d'une rapide transformation de notre modèle économique. C'est pourquoi nous avons décidé d'axer la thématique majeure de ce nouveau numéro sur les enjeux environnementaux et les différents systèmes de consommations. Vous pourrez y découvrir, au-delà des différentes actualités du réseau, des articles sur les thématiques de l'économie verte, l'équilibre environnemental, ou bien encore la surconsommation et la démarche l'écoconception.

En attendant de nous retrouver en octobre pour notre prochain numéro, je vous souhaite à toutes et tous de belles vacances d'été !

A très vite,

# Sommaire

---

04

## ACTUALITÉS

Évènements, culture & réseau

12

## DOSSIER

Les droits de la nature au secours de l'économie verte

15

## FOCUS

Une arche de Noé scientifique...

19

## NOS ALUMNI ONT DU TALENT

Découvrez le portrait  
de Fatou Aït-Daoud

10

## ALUMNI FOR THE PLANET

A la rencontre du collectif  
des Alumni engagés

14

## INFO

Ne perdez pas  
vos heures formations

16

## DOSSIER

Réparer pour ne plus remplacer

22

## OFFRE ALUMNI

Bénéficiez de tarifs préférentiels

# Prix Turgot

## PALMARÈS DE LA 34<sup>e</sup> ÉDITION

Mercredi 2 juin 2021 a eu lieu la 34<sup>ème</sup> Edition du Prix TURGOT, rendez-vous incontournable de la littérature et de la pédagogie économique, qui récompense le meilleur livre d'économie financière en direct de Bercy.

Créé à l'initiative de l'association des Anciens Elèves de l'IHFI, le programme de Haute Finance de l'IFG Executive Education dirigé par le Professeur Philippe Dessertine, ce prix émane du Cercle Turgot – cercle à vocation principalement économique et financière qui s'est donné pour mission, outre de favoriser la recherche, de promouvoir les nouveaux talents.

Sous le Haut Parrainage de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, les Présidents Jean-Claude Trichet et Jean-Louis Chambon ont proclamé les Lauréats:

**Grand Prix d'Honneur pour l'ensemble de son œuvre:** Christine Lagarde, Présidente de la Banque Centrale Européenne.

**Lauréat du 34<sup>ème</sup> Prix Turgot:** Olivier Babeau, « Le nouveau désordre Numérique », éditions Buchet- Chastel.

**Prix du jury:** Joëlle Toledano, « GAFA reprenons le pouvoir », éditions Odile Jacob.

**Prix de la recherche stratégique:** François Heisbourg, « Le temps des Prédateurs », éditions Odile Jacob

**Prix Turgot du Jeune Talent:** Sylvain Bersinger, « Les entrepreneurs de légende français », Enricks-B éditions.

**Mention d'Honneur ex-aequo:** Bertrand Badre, « Voulons-nous (sérieusement) changer le monde ? », Mame éditions.  
Céline Bessière et Sibylle Gollac, « Le genre du Capital », éditions La Découverte.  
Robert Boyer, « Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie », éditions La découverte.

**Prix Turgot des ouvrages collectifs:** Philippe Aghion, Céline Antonin, Simon Bunel, « Le pouvoir de la destruction créatrice », éditions Odile Jacob.

**Prix des Directeurs Financiers DFCG Turgot:** Pierre-Antoine Donnet, « Le leadership mondial », éditions de l'Aube.



## IFG Afrique

### 3ÈME ÉDITION SOIRÉE ALUMNI IFG AFRIQUE

Le 12 mars 2021, les membres de la Direction de l'IFG Executive Education ainsi que le Président de l'association des Alumni IFG Afrique, Paul André Amié, et l'ancien Président, César Alou, étaient très heureux d'ouvrir la 3ème édition de la soirée IFG Alumni Afrique placée sous le signe du partage d'expérience.

Des rencontres, des échanges, de la convivialité... Cet évènement était l'occasion pour une centaine de membres de l'association de témoigner sur les évolutions de carrière, d'assister à deux conférences, de découvrir de nouvelles startups, ainsi que les beaux projets de l'association Alumni IFG Afrique !



### LANCEMENT DE LA 1ÈRE PROMOTION "COLLABORATEUR AGILE"

25 participants ont démarré à Abidjan cette nouvelle formation dont l'objectif est de développer l'agilité des collaborateurs de la BACI (Banque Atlantique de Côte d'Ivoire) afin d'améliorer leur performance et leur polyvalence au sein de la société.

Suivie d'un cocktail, la cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de Bakary Ouattara, Chef de service administration RH à la BACI, Emmanuel Toure, Chargé de formation BACI, Isaac Gnamba-Yao, DG de la poste et intervenant formation, Kemaïs Gomun, Consultant et intervenant formation, Aniela Vé Kouakou, Fondatrice et consultante d'Agiloya Afrique et intervenante formation ainsi que Souhila Mager, Directrice du campus IFG Afrique. Nous souhaitons un parcours riche en apprentissage et pleins de succès à cette nouvelle promotion !



## Partenariats

### L'IFG ET KORIAN DEPLOIENT UN PROGRAMME EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

730 managers du groupe Korian seront formés avec le programme inédit "s.Keys", co-construit avec l'IFG Executive Education.

Cette formation européenne commune en 3 ans a pour objectif de permettre aux dirigeants d'établissements d'acquérir de nouveaux outils managériaux autour des valeurs et de l'identité Korian.

Avec 57 500 collaborateurs fin 2020 sur 900 sites dans 6 pays (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas), Korian est un des poids lourds du secteur des soins au service des personnes âgées et fragiles. Ils sont 730 inscrits à cette formation au format original, mais très stratégique. « Ce programme a été conçu afin de mieux anticiper nos besoins en ressources, lutter contre le turn-over, offrir des formations diverses autour du management », indique Rémi Boyer, Directeur des ressources humaines du groupe de Korian.

Ce n'est pas tout. « Il a surtout été pensé pour donner des perspectives aux Directeurs d'établissements européens en termes de développement de carrière et d'avenir dans le groupe. Il a été travaillé avec les différents dirigeants de chaque pays pour les impliquer, à chaque étape, dans ce projet qui est une première pour nous », précise-t-il.

Ce projet constitue un véritable défi pour les innovations pédagogiques et les aspects multiculturels qu'il mobilise sur la durée. Korian et l'IFG Executive Education le relèvent ensemble avec une formation sur mesure co-conçue dont la finalité relève de nos valeurs communes de responsabilité sociétale.

### LANCEMENT D'ACADEMY BTP SAVOIE

Nous sommes fiers de vous annoncer notre partenariat pour la création du Centre de Formation d'Entreprise du Syndicat Général du BTP Savoie.

IFG Executive Education Savoie met à disposition tout son savoir-faire avec des formations dédiées aux métiers du BTP et répondant aux besoins spécifiques de ce secteur. Ce centre de formation offre la possibilité aux acteurs du BTP d'évoluer en montant en compétences, et de faire de la formation en interne un réel levier pour toutes les entreprises adhérentes.

À l'ère de la transition écologique, du développement durable et de la digitalisation, l'évolution de ces métiers nécessite une adaptation des compétences.

ACADEMY BTP SAVOIE, créée autour de l'entreprise, accueille aussi bien des jeunes, des adultes, que des salariés pour des formations qualifiantes, diplômantes ou professionnalisantes. Si les solutions existent pour conseiller et orienter les jeunes, ou les publics en reconversion, un maillon manquait à la chaîne de la formation dans le BTP : la formation en interne, permettant aux acteurs du BTP d'évoluer en montant en compétences, est un réel levier en faveur des entreprises adhérentes.

Plus de 50 formations, articulées autour de 7 axes permettant de couvrir l'ensemble des besoins d'une entreprise, avec pour objectifs principaux :

- S'insérer durablement dans un emploi grâce à une formation de qualité
- Se perfectionner et se qualifier pour évoluer dans son métier
- Favoriser la capacité d'adaptation et le sens de l'initiative
- Favoriser le développement professionnel et la promotion sociale

## Nominations



### SEKOU AMADOU BAH

**Nommé Directeur  
Général d'Orange Money  
Congo (RDC)**

Une consécration pour cet ingénieur guinéen des télécoms, qui a passé l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein du groupe Orange Guinée, filiale de la Sonatel.

Fraichement diplômé d'un Executive MBA en Management (ICG 2020) de l'IFG Executive Education, Sékou a un parcours professionnel et académique déjà très riche et varié. Cet ancien responsable de Spacotel Guinée est arrivé à Orange Guinée en novembre 2007 lors du lancement de son réseau. Depuis, il a gravi différents échelons pour être porté à la Direction générale d'Orange Finances Mobiles Guinée SA en juin 2017.

Il a été respectivement Chef Service NSS (cœur de réseau et plateformes de services), Chef de Division Ingénierie Réseaux et systèmes d'information, Manager des Opération au Groupement Orange Services (GOS), Directeur de l'Audit du Management des Risques et de la qualité, Directeur Général Adjoint de Orange Finances Mobiles Guinée à sa création avant de devenir Directeur Général de Orange Finances Mobiles Guinée SA. A cela s'ajoute sa première expatriation au sein du Groupement Orange Services, gestionnaire technique des plateformes pour le groupe Orange, basé à Abidjan.

Cet ingénieur télécom reconverti dans le monde des finances a largement contribué au processus d'inclusion financière lancé par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) depuis 2015 à travers des propositions concrètes allant dans le sens du développement du secteur de la monnaie électronique en Guinée.

Sa nomination au poste de DG d'Orange Money Congo, où il prend fonction début mai 2021, est une suite logique d'une ascension bien méritée.

Source: <https://www.guinee-eco.info/qui-est-sekou-amadou-bah-le-nouveau-dg-de-orange-money-congo-rdc/>

Le Groupe NSIA, leader du secteur bancassurance en Afrique de l'Ouest et Centrale, annonce la nomination de Christelle Dieng Zongo en qualité de Directrice Générale de NSIA Banque Guinée.

Christelle sera chargée de mettre en place la stratégie de NSIA Banque Guinée. Elle rejoint NSIA Banque Guinée en 2013 en tant que Chef de département Grandes Entreprises avant d'occuper différents postes dont celui de Directrice Générale Adjointe juste avant cette nomination. Auparavant, elle a travaillé pour UBA et Shell Guinée. Christelle est définitivement tournée vers l'international.

Après avoir obtenu un diplôme en Administration des Affaires au Maroc, elle a poursuivi une formation double diplômante en France à Supedeco Montpellier, puis elle a suivi le programme Global Executive MBA de l'IFG Executive Education.

### CHRISTELLE DIENG ZONGO

**Nommée Directrice  
Générale de NSIA  
Banque Guinée**



Sur le secteur bancaire guinéen, Christelle rappelle que « *malgré de nombreux défis, le secteur est en pleine croissance en Guinée. En tant que Directrice Générale, j'ambitionne de faire de NSIA Banque un acteur incontournable de l'inclusion financière et du financement de l'économie en Guinée* ».

Cette nomination témoigne de la volonté du Groupe NSIA de promouvoir le leadership féminin. Depuis sa création, le Groupe s'engage en faveur de la parité et encourage l'accès des femmes à des postes à responsabilité.

Source : <https://www.agencecofin.com/banque/0903-85985-deux-femmes-a-la-tete-de-nsia-en-guinee>

## Webinaires

**D**écouvrez les thématiques abordées lors de nos derniers webinaires en les (re)visionnant dans leur intégralité sur notre chaîne Youtube "IFG Executive Education". Pour rester informé(e)s sur nos prochains événements, n'hésitez pas à vous abonner à notre page LinkedIn IFG Executive Education ou à vous connecter sur votre plateforme Alumni ([www.alumni.ifgexecutive.inseec.com](http://www.alumni.ifgexecutive.inseec.com)).

### « *La politique économique de la Chine sur le continent africain* »

**Webinaire animé par Dr. Clive Gallery, Intervenant à l'Institut de Haute Finance (IHFI) de l'IFG Executive Education**

Aujourd'hui la Chine est de loin le premier investisseur étranger sur le continent Africain, dépassant largement les européens, les Russes, les Turcs et les Américains. Elle y est présente dans presque tous les domaines. Certains pays Africains se sont endettés au delà du raisonnable grâce aux emprunts facilement accordés.

Cette politique, est-elle pérenne...L'influence de la Chine va t-elle continuer à s'accroître ou y aura t-il une réaction du continent qui sera peuplé de 2 milliards de personnes d'ici la fin du siècle ?

### « *Se digitaliser en toute sécurité* »

**Webinaire animé par Maxime Delgado, Fondateur de Digtysr**

Le 10 mars 2021, un incendie carbonise un datacenter d'OVH. Dans la foulée, plusieurs centaines de clients se retrouvent privés de leurs solutions informatiques (site web, logiciel interne, backup...). Alors que les plus chanceux s'en sortent avec une courte indisponibilité de leurs services, d'autres ont perdu leurs données de manière définitive.

Notre Expert, Maxime Delgado vous explique lors de ce webinaire d'expert, pourquoi il ne faut pas se fier au Cloud et comment se digitaliser en toute sécurité !

### « *Le Brexit et ses conséquences économiques* »

**Webinaire animé par Dr. Clive Gallery, Intervenant à l'Institut de Haute Finance (IHFI) de l'IFG Executive Education**

Le Brexit est un événement qui marquera l'histoire de l'Union européenne (UE) ayant des conséquences économiques et politiques importantes et immédiates pour le Royaume-Uni mais aussi pour l'Europe.

Quel impact aura-t-il sur la performance économique du Royaume-Uni et la stabilité du processus d'intégration économique européenne ? Quels secteurs vont être affectés ? Quid des réglementations et des normes conçues pour garantir que les entreprises de toute l'UE soient concurrentielles sur un pied d'égalité ? Comment protéger les échanges commerciaux ?

### « *Valider ses Acquis de l'Expérience (VAE)* »

**Webinaire animé par Eric Heimburger et Amina Souag, conseillers formation à l'IFG Executive Education**

Vous souhaitez valoriser votre expérience et votre parcours professionnel par l'obtention d'un diplôme et/ou d'une certification ?

La Validation des Acquis de l'Expérience est faite pour vous car elle permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification par la reconnaissance de son parcours professionnel et personnel...

Comment cela se déroule-t-il ? Nos deux experts, Eric Heimburger et Amina Souag, vous explique en détails en quoi consiste une VAE et comment l'IFG Executive Education vous accompagne dans cette démarche.



## « *L'urbanisation de l'Afrique* »

**Webinaire animé par Guillaume Josse, Directeur de projet au Groupe Huit, bureau de consultants en développement urbain**

L'Afrique sub-saharienne connaît la plus forte et rapide croissance urbaine de l'histoire. C'était un continent essentiellement rural il y a une quarantaine d'années, c'est aujourd'hui un continent urbain. Et nous ne sommes qu'à la moitié du gué, puisque les villes y doubleront ou tripleront de population dans les trente prochaines années.

Cette explosion urbaine est une formidable opportunité pour asseoir un développement économique et social du continent, mais elle représente aussi un défi majeur et une menace certaine pour la stabilité et la croissance.

En effet, comment prétendre construire des villes durables lorsque les villes n'ont ni les moyens ni le temps pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques de maîtrise et de gestion du territoire ?

## « *Comment l'IA révolutionne les industries et transforme les métiers en profondeur ?* »

**Master Class animée par Delphine Le Serre, Experte en transformation digitale**

Quatre technologies disruptives transforment actuellement des pans entiers de secteurs industriels. La Blockchain, le Cloud, l'Internet des Objets et l'Intelligence Artificielle. Sur ces 4 technologies révolutionnaires développées par les GAFAM et les BATX, l'Intelligence Artificielle est très certainement celle qui modifiera le plus en profondeur l'économie mondiale et redessinera les contours de nouvelles sociétés Humaines.

C'est pourquoi il est fondamental de maîtriser ce sujet dès à présent afin d'anticiper les changements à venir pour son entreprise, pour sa carrière et pour sa manière de coexister en tant qu'Humain auprès des technologies.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons de faire connaissance avec l'Intelligence Artificielle : de quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'IA ? Quelles sont les industries qui ont déjà intégré l'IA dans leurs processus et quels en sont les apports ? Quelles seront les conséquences de l'arrivée massive de l'IA sur les économies mondiales, notamment sur le marché de l'emploi ?



# CULTURE

**RETROUVEZ CHAQUE SEMAINE  
UN NOUVEAU PODCAST !**

**PROPOSÉ PAR ERIC COBAST**

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE  
DE L'ÉLOQUENCE DE L'IFG

RENDEZ-VOUS TOUS LES MERCREDIS  
POUR UN NOUVEL ÉPISODE SUR NOTRE  
CHAÎNE YOUTUBE "IFG EXECUTIVE EDUCATION".  
ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR SOUNDCLOUD :

[WWW.SOUNDCLOUD.COM/IFG-EXECUTIVE-EDUCATION](http://WWW.SOUNDCLOUD.COM/IFG-EXECUTIVE-EDUCATION)

# *Alumni For The Planet*

*Le collectif des Alumni engagés*

## *L'initiative*

Inédite par son ampleur et les acteurs qu'elle rassemble, cette initiative a été lancée en novembre 2020 par un groupe d'une vingtaine d'Alumni de diverses écoles et universités ; elle vise à créer et à développer le réseau des diplômés de l'enseignement supérieur qui s'engagent et agissent en faveur du climat et de l'environnement, quelle que soit leur école ou université d'origine.

## *Son rôle*

Aider à l'action via différents services et faciliter l'accès à la connaissance. Les enjeux du climat et de l'environnement sont complexes, les informations sont dispersées et pas toujours d'accès facile pour les non spécialistes. Alumni for the Planet référence de manière lisible et neutre les principaux sites et contenus existants, en s'appuyant sur un groupe d'experts.

## *Le projet*

### OBJECTIF ?

Mobiliser massivement les Alumni de l'enseignement supérieur sur les enjeux du climat et de l'environnement et les aider à agir.

### POURQUOI ?

Les alumni occupent des postes à responsabilités dans les entreprises et les organisations publiques : leurs actions peuvent donc avoir un impact majeur.

### COMMENT ?

En apportant un soutien concret pour aider les alumni à agir : en collaborant avec les associations d'alumni et de nombreux partenaires ; en diffusant des idées d'actions concrètes et de bonnes pratiques ; en référençant des organismes ressources ; en accompagnant, via des cycles de webinaires, des initiatives professionnelles, locales et personnelles.

**Soyez acteur du changement et rejoignez le réseau des alumni engagés en cliquant sur le lien : [Je rejoins le réseau Alumni for the Planet](#)**

## À propos du réseau

L'évènement de lancement d'Alumni for the Planet a rassemblé toutes les grandes catégories d'acteurs concernées :

- Les représentants de l'enseignement supérieur et des associations d'Alumni : Anne-Lucie Wack, Présidente de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), Gilles Roussel, Président de la Conférence des Présidents d'Université, Jacques Fayolle Président de la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs, Marc Ventre, Président d'Ingénieurs Et Scientifiques de France, Gilles Duthil, Secrétaire général de l'AAEENA et animateur du GT Alumni au sein de la CGE, Jean-Marc Ogier, Président de l'Université de La Rochelle et Président du Comité Transition écologique et énergétique de la CPU ;
- Les représentants du monde économique, avec plusieurs dirigeants d'entreprise engagés : Pierre-André de Chalendar, PDG de Saint-Gobain et vice-Président d'Entreprises pour l'environnement (EpE) ; Emery Jacquillat, PDG de Camif Matelsom et Président de la Communauté des entreprises à mission ; Pascal Demurger, DG de la MAIF ;
- Les représentants du monde scientifique, avec des experts de très haut niveau sur le climat : Valérie Masson-Delmotte (climatologue et coprésidente du groupe n°1 du GIEC) et Philippe Drobinski (climatologue).

Ces acteurs ont affirmé unanimement qu'il était urgent de mobiliser les alumni à grande échelle sur les enjeux du climat et de l'environnement et de les aider à agir au niveau professionnel, local et personnel. C'est pourquoi ces acteurs ont tous salué le lancement d'Alumni for the Planet, dont c'est précisément l'objet.

Pascal Demurger, DG de la MAIF : "C'est vraiment par la mise en réseau que l'on peut partager des expériences, s'inspirer, faire connaître les actions de chacun... et finalement, collectivement, se rendre compte que nous sommes nombreux et puissants."

Emery Jacquillat, PDG de Camif Matelsom et Président du Club des entreprises à mission : "Au sein des entreprises, nous avons tous un pouvoir. Le directeur financier peut s'intéresser à la finance verte, le directeur informatique au green IT, la direction de la RSE à l'entreprise à mission..."

Pierre-André de Chalendar, PDG de Saint-Gobain et vice-président d'Entreprises pour l'environnement (EpE) : "L'entreprise est un acteur majeur, un lieu majeur où les choses se passent. Et il ne suffit pas que le patron soit impliqué pour que cela marche. L'encadrement joue un rôle majeur et j'ai besoin de tout le monde pour agir sur les process et les comportements au quotidien. Je crois au rôle des alumni, qui représentent une force supplémentaire".

# Les droits de la nature au secours de l'économie verte

Par Kyrill Nikitine, journaliste indépendant

Pour André Peters, sociologue de la monnaie et théoricien de l'*éconologie* (fusion interdisciplinaire entre l'économie et l'écologie), « *La source de la vie devrait être également la source de l'argent* ». Alors que l'eau, le sol et de nombreuses ressources naturelles subissent actuellement une privatisation massive, leur gestion est plus que jamais soumise aux fluctuations des marchés internationaux.

Pour les *éconologues*, notre système économique ne repose plus sur « *l'étalon or* » depuis bien longtemps mais sur un système de spéculation et d'endettements. Ce qui semble être en total contradiction avec notre utilisation des ressources naturelles, ces dernières étant non seulement communes à tous les peuples mais également limitées. Au sens propre comme au sens figuré, notre économie serait devenue « *hors-sol* ».

En effet, malgré l'augmentation de la masse monétaire de 23%/ an et les 1800 milliards d'euros réinjectés en mars 2021 par la Banque Centrale, le stock des crédits bancaires plafonne toujours à 15 000 milliards d'euros. En vingt ans de politique environnementale européenne, les problèmes majeurs persistent : un accès difficile à la terre car ses dernières restent le monopole d'une poignée d'industriels ainsi qu'une absence de changement dans les méthodes d'exploitation (obéissant aux taux de rendement avec une sur-mécanisation et une surutilisation des produits chimiques) ... En résumé, si le circuit monétaire dans lequel sont impliqués les investissements verts ne change pas, une véritable transition écologique ne verrait jamais le jour.

D'où la nécessité d'un modèle bio-économique capable de réajuster les valeurs monétaires aux valeurs biologiques. Comme à l'époque de la civilisation égyptienne qui fondait son économie sur l'exploitation du blé et le considérait comme unité de base pour tous les échanges de biens (ce qui donna par la suite la célèbre expression « *avoir du blé* »).



Mais contrairement aux Égyptiens, nos exploitations sont impliquées dans chaque partie de notre biosphère et touchent désormais tous les êtres vivants.

Pour les juristes, seule une redéfinition des droits de la nature peut permettre aux ressources naturelles de ne plus être considérées comme des biens marchands ou objets financiers au même titre que n'importe quel bien matériel. Pour ce faire, il implique de pouvoir défendre les ressources naturelles. Mais comment représenter des entités naturelles d'un point de vue juridique ? Comme pour les personnes ne pouvant se défendre elles-mêmes, la solution serait de les mettre « *sous tutelle* ». Avec de tels droits de la nature, elles ne seraient plus définies comme des « *objets* » mais plutôt comme de véritables « *sujets* », au même titre que les humains. En mars 2017, le Gange coulant en Inde fut ainsi le premier grand fleuve à être reconnu par la Haute Cour de l'État d'Uttarakhand comme « *personne* » ou « *sujet* » ainsi que tous les éléments naturels qui forment avec le fleuve un écosystème global (glaciers, affluents, lacs et prairies, etc.)

Les fleuves, les forêts, les terres et les massifs, ainsi que toutes les espèces animales qui participent à tous ces écosystèmes auraient ainsi accès au statut de « *personnalité juridique* » de la nature. Un statut qui leur permettrait d'être représentés par des mandataires (institutions humaines) pouvant défendre des intérêts non humains et intenter des procès si nécessaire. Nous passerions d'une économie reposant sur un système de propriété à un système d'usufruit.

Il serait possible, au nom des droits de la nature, de récolter des dommages et intérêts, ainsi que des loyers d'usage si des espaces naturels sont exploités. Reconnus comme tels, les *biens communs naturels* fournis par la nature ne seraient plus considérés comme des biens / propriétés / marchandises inépuisables sous le joug des flux financiers et intérêts spéculatifs.

On ne parle plus d'ailleurs de « *biens communs* » pour désigner les éléments naturels mais de « *communs naturels* ». Une rupture dans la dénomination qui incarne le passage d'état d'objet à celui de vivant dans le cadre juridique. Une révolution indispensable pour penser l'économie autrement que par le prisme de la propriété selon la juriste Valérie Cabanes : « *Sous un régime des communs, les habitants d'un territoire pourraient d'une part s'opposer à sa privatisation et d'autre part réclamer justice. [...] Si nous devons nous engager dans un processus de "désappropriation des terres", il faudrait qu'il soit accompagné d'une sanctuarisation du sol, reconnu comme commun naturel* »\*.

C'est à partir de cette juridiction que la création de nouvelles monnaies pourrait voir le jour. Des monnaies qui se grefferaient à ce nouveau système éco-environnemental et seraient donc limitées par ces communs naturels. Elles ne pourraient ainsi être utilisées que localement par exemple ou bien n'être destinés qu'à un circuit fermé et n'être échangées qu'entre certains « *communs* » (gisements, sources d'eau, cultures céréalières etc.).

\*Basile Citre président de la commission du développement durable de la collectivité, cité par Valérie Cabanes, *Homo Natura*, Buchet Chastel, 2017

# Ne perdez pas vos heures de formations

## Agissez avant le 30 juin



### Le DIF, le CPF... mais qu'est-ce que c'est ?

Le DIF... Ça ne vous dit rien ou pas grand-chose ? Le CPF, vous en entendez parler mais cela reste flou pour vous ? Nous vous proposons un petit récapitulatif :

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été mis en place pour permettre à chaque salarié ayant au moins un an d'ancienneté de cumuler des heures mobilisables pour se former.

En mars 2014, la loi sur la formation professionnelle remplace le DIF par le Compte Personnel de Formation (CPF) à compter du 1er janvier 2015. Ce nouveau système permet d'acquérir des droits à la formation que vous soyez salarié du privé ou demandeur d'emploi. Toutes les heures cumulées et non utilisées au titre du DIF au 31 décembre 2014 sont mobilisables vers le CPF jusqu'au 30 juin 2021 dernier délai. Elles seront converties et cumulées aux droits CPF acquis depuis le 1er janvier 2015.

NB : Moyennant l'accord de votre employeur, vous pouviez cumuler jusqu'à 20h de formation par an sur une période de 6 ans sans excéder 120h pour le DIF. Lors de la bascule de votre DIF vers votre CPF, ces heures DIF sont converties automatiquement en euros

selon un taux de conversion de 15€/heure, ce qui pourrait correspondre à 1800€ de droits à la formation en plus de votre CPF, voilà pourquoi il faut saisir vos heures de DIF avant le 30 juin 2021, pour ne pas perdre ce budget formation !

### Comment transférer vos heures au DIF ?

Depuis janvier 2019, le CPF est comptabilisé en euros et non plus en nombre d'heures comme l'était le DIF, et vous permet de profiter d'une somme cumulable à l'année pour financer une formation que vous soyez salarié, indépendant ou en demande d'emploi, vous en profitez. Mais attention les heures cumulées sur votre compte DIF (c'est-à-dire celles acquises avant le 1er janvier 2015) n'ont pas été basculées automatiquement, vous devez le faire par vous-même, et ce, avant le 30 juin 2021, sinon vous les perdrez !

Pour cela, il vous suffit d'enregistrer vos heures DIF sur votre compte formation. La plateforme « Mon Compte Formation » vous permet de créer et consulter votre Compte Personnel de Formation, de choisir et régler vos formations de manière autonome.

### Où (re)trouver vos heures de DIF ?

Le solde de vos heures acquises dans le cadre du DIF se trouve sur :

- Votre bulletin de salaire de décembre 2014 ou de janvier 2015
- Une attestation « Droits au DIF » fournie par votre/vos employeur(s) à cette même période
- Votre dernier certificat de travail

# Une arche de Noé scientifique...

Par Kyrill Nikitine, journaliste indépendant

« De tous les animaux purs, tu prendras sept paires, le mâle et la femelle ; Des animaux qui ne sont pas purs, tu prendras un couple, Le mâle et la femelle et aussi des oiseaux du ciel, sept paires, le mâle et la femelle, Pour perpétuer la race sur toute la terre » Genèse 7 : 1-4

**L'arche de Noé, l'allégorie biblique que l'on retrouve en réalité dans toutes les cultures, serait-elle en passe de devenir une réalité aux pays des scientifiques ? Face à l'extinction massive de la faune et de la flore, certains chercheurs envisagent la création d'une version moderne de l'Arche de Noé : un programme destiné à la sauvegarde de la biodiversité.**

On doit cette idée digne des films d'anticipation à Martin Weitzman (1942-2019), un économiste-écologue américain. Ce modèle d'Arche propose de sélectionner les espèces qui seraient indispensables au bon équilibre environnemental de notre planète et de se consacrer à leur survie. La première étape du projet consiste donc à définir celles que l'on appelle « *invasives* » et qui nuisent à la biodiversité. Chenilles, algues, criquets ou bien encore frelons... On estime à plus de 10 000 le nombre de ces espèces en Europe. En 2005, le rapport *Millenium Ecosystem Assessment* de l'ONU leur attribuait plus de la moitié des disparitions de l'ensemble des organismes vivants depuis 400 ans, ce qui ferait d'elles la deuxième cause du recul de la biodiversité. L'A.E.E\* estime que leurs préjudices s'élèvent à 12 milliards d'euros par an rien que sur le territoire européen.

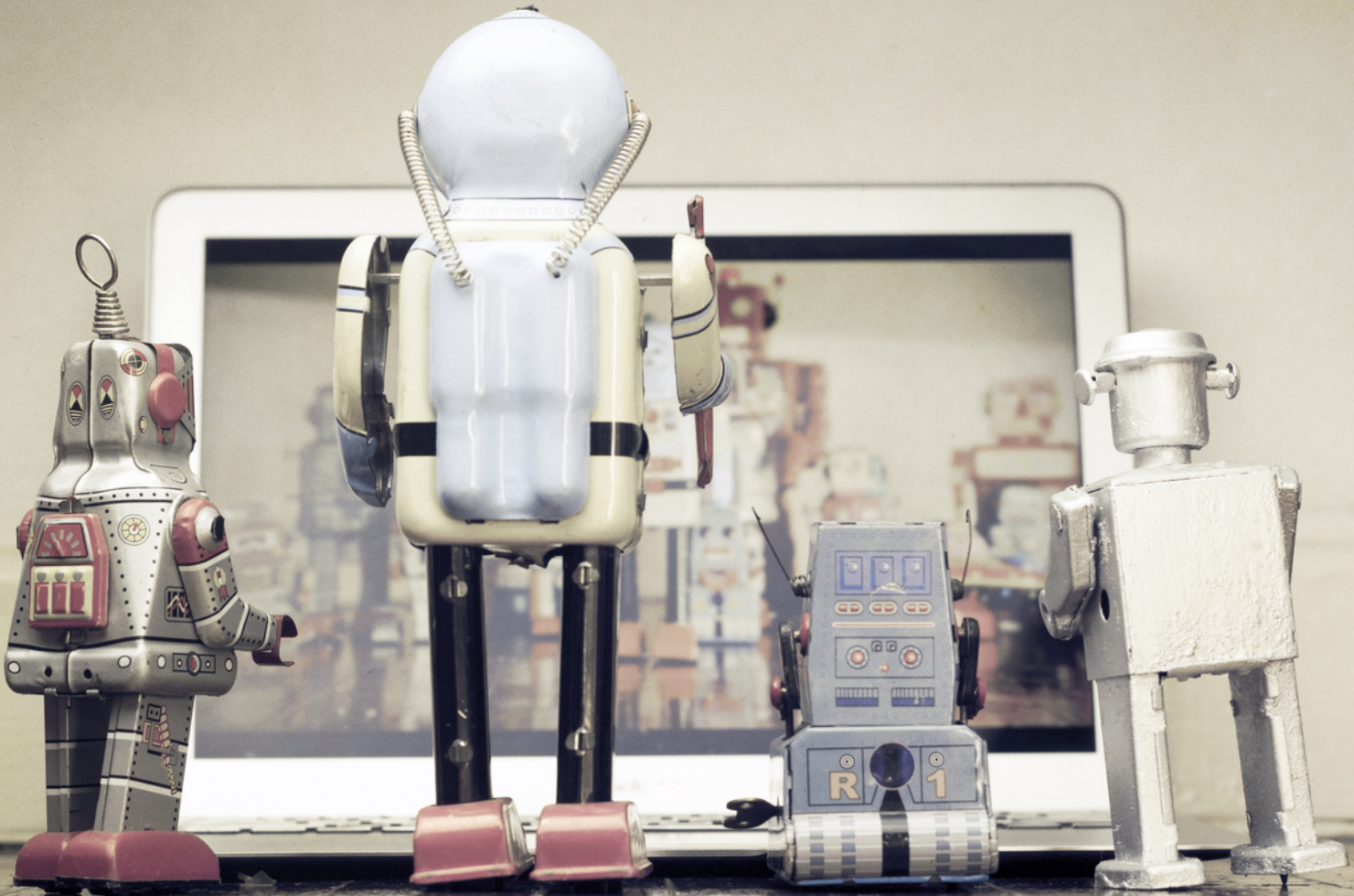
\*Agence Européenne pour l'Environnement

L'idée consiste à calculer un « *ratio* » pour chaque « *nuisance* » en se basant sur les préjudices qu'il porte aux écosystèmes. Ce *ratio* se traduit par un coût qui, semblable à celui de dommages et intérêts, correspond à l'investissement nécessaire pour lutter contre chacun d'entre eux.

Le ratio attribué à l'*abeille européenne* est par exemple extrêmement faible comparé à celui du *frelon asiatique*. L'une étant le principal moteur de la pollinisation, indispensable à l'équilibre de notre biosphère, tandis que l'autre est considéré comme un véritable tueur pour les autres insectes. Un autre exemple célèbre est celui de l'algue *Caulerpa Taxifolia*, surnommée la « peste verte » à cause des dégâts qu'elle cause dans le monde sous-marin. Elle aurait une capacité de colonisation de 15 000 hectares/an, ce qui fait d'elle la cible numéro un dans le bassin méditerranéen. Très récemment, de tels investissements ont abouti à la création d'une « *arme organique* » : des moustiques génétiquement modifiés (*moustiques GM américains*) afin de stopper la propagation d'un moustique local causant de nombreuses maladies (dengue, fièvre jaune etc.).

Il va sans dire que le projet est très mal perçu par la communauté scientifique internationale car il est pour l'instant impossible de mesurer ses effets sur la biodiversité. Il peut être tout autant la cause de nouvelles formes de déséquilibre que de l'apparition de nouveaux nuisibles ayant remplacé les anciens.

Un projet d'autant plus paradoxal lorsqu'on sait que ces invasions sont en grande partie causées par les échanges internationaux humains et que la majeure partie des bouleversements biologiques sur cette planète sont provoqués par notre espèce. Alors, si l'on appliquait ce programme à la lettre : ne serions-nous pas la première espèce à être exclue de l'Arche ?



RÉPARER

## POUR NE PLUS REMPLACER

PAR KYRILL NIKITINE

JOURNALISTE INDÉPENDANT

Qui n'a jamais entendu ses grands-parents faire l'éloge de leur fameuse cocotte-minute centenaire, ou bien encore de leur frigidaire datant de leur mariage mais toujours en parfait état de marche... toujours suivi de cette réflexion : « Ah ! Dans quel monde de gaspillage vit-on ! » ? A qui la faute ? A notre nouvelle génération, toujours plus avide d'innovation, de neuf, du 'toujours moins cher' mais du 'toujours plus performant' ? Ou bien des industriels pratiquant l'**obsolescence programmée**, soit

la volonté délibérée de limiter la durée de vie de leur produit afin de pousser à la surconsommation ? Si la faute semble partagée, la reconnaissance de cette pratique n'a pourtant été reconnue que très récemment par les institutions. Il aura fallu attendre 2021 pour que des lois « *Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire* » (AGEC) voient le jour. Electro-ménager, informatique et électronique sont les principaux domaines concernés par ces règles entrées en vigueur depuis le 1er mars 2021.



## « *Buy or...pay!* »

Pour comprendre le concept d'obsolescence programmée, il faut remonter à l'époque du krach boursier de 1929, lorsqu'il fut inventé par un agent immobilier américain, Bernard London. Le but ? Pousser les consommateurs à acheter le plus régulièrement possible afin de relancer l'économie : *'La majorité des gens, animés par la peur et l'hystérie, font par rapport à leurs habitudes d'avant la Dépression, un usage prolongé de leurs biens'. Ils les usent "jusqu'à la corde"\*.*

Des mesures ont été prises à cet effet. Passé un délai, tous les consommateurs devaient se débarrasser de certains objets et pouvaient acheter du neuf subventionné par l'Etat. Une sorte de prime à la casse. Toutes les personnes ayant dépassé ce délai devaient payer une taxe. Ce qui était une solution temporaire est devenue un des piliers du système économique américain puis du marché international, et sert désormais de garantie pour ne pas assécher le flux de la demande.

## *Les objets aussi ont des droits !*

Avec les nouvelles lois, toutes les entreprises sont désormais contraintes de présenter un « **Indice de réparabilité** » sur leurs produits. Un indice dont les critères ont été définis par le Ministère de la Transition Ecologique. Les modèles de téléviseur à LED *Panasonic* ou bien encore les modèles d'I Phone obtiennent ainsi des notes oscillantes entre 3 et 6 sur 10, tandis que les tondeuses *Bosch* ou les machines à laver *Samsung* passent aisément la barre des 7/10. Cet indice a pour but de promouvoir le droit à l'**autoréparation**, sensibiliser le consommateur et lui permettre d'anticiper ses choix.

Des choix qui l'amènent très souvent à racheter un nouveau produit de la même catégorie sans même pouvoir réparer le produit défectueux. Du problème de la simple ouverture à l'identification des parties hors d'usage, le propriétaire est souvent démuné face à un produit apparemment en fin de vie.

La nouvelle législation oblige dorénavant les fabricants à donner **un accès à ces pièces détachées** (disponibles pendant un minimum de 5 ans) ainsi qu'aux **plans de réparation** pour leurs produits. Cela concerne en premier lieu le matériel électronique (téléphones, ordinateurs, consoles de jeux vidéo etc.). Avec ce droit, c'est non seulement le nombre de réparateurs agréés qui augmente de façon considérable mais c'est également de nouvelles façons de réparer qui s'offrent aux consommateurs. Soit par le biais de guides de réparation, soit par des tutoriels en libre accès. De grandes enseignes comme *Fnac-Darty* appliquent d'ores-et-déjà cette politique. En 2020, plus de 600 000 foyers sont passés ainsi par des tutoriels afin de réparer eux-mêmes leurs objets ménagers.

## *L'ère de l'éco-conception*

Au-delà du simple droit à la réparabilité, les lois contre l'obsolescence programmée ont pour objectif d'imposer les contraintes de l'**Eco-conception** au plus grand nombre de produits.

Ici, le plus dur reste à faire. En particulier pour les technologies numériques qui sont responsables de 4% des émissions à effets de serre dans le monde. 80 % de la pollution provenant de ces objets vient de la matière elle-même. Le seul moyen de rendre les objets numériques écologiques est donc de les utiliser le plus longtemps possible, de rendre leur utilisation « *durable* » à proprement parler. A commencer par ceux qu'on change le plus souvent, les téléphones.

Une première grande bataille juridique fut ainsi menée contre l'**obsolescence programmée des logiciels**, une des premières raisons de la surconsommation des smartphones. Avec les anciens modèles d'I-Phones, les utilisateurs constataient très régulièrement des dysfonctionnements de certains logiciels. Ils devaient en effet sans cesse être mis à jour à cause des nouveaux modèles d'I-Phones qui sortent sur le marché. Ces dysfonctionnements poussaient le consommateur à acheter sans les nouveaux modèles pour éviter tout problème.

Or, depuis 2015, le fait de ne pas permettre aux consommateurs d'utiliser les nouvelles versions de certains logiciels avec d'anciens modèles de smartphone est devenu un « **délit d'obsolescence programmée** ». Le géant Apple a été ainsi sanctionné en 2020 pour ne pas avoir respecté cette nouvelle législation qui s'étend désormais à toutes les technologies informatiques. Depuis très longtemps, des logiciels comme *LibreOffice* ou *Microsoft Office* permettent d'utiliser des fichiers datant de 10, 20 voire 30 ans. Etants standardisés, ils peuvent être utilisés avec n'importe quel support numérique.

Une deuxième bataille juridique fut menée contre les marques communiquant de fausses informations sur la fin de vie des objets. Il ne s'agit plus de réparabilité ou de réactualisation de certaines fonctions d'un mais d'empêcher une véritable « *mort* » programmée. Pour certains modèles d'imprimantes par exemple, une puce préprogrammée est installée et fonctionne comme une alarme dès qu'un certain nombre de copies a été imprimé. Des enquêtes ont cependant montré qu'il restait encore 20% d'encre pour certains modèles. La marque *Epson* vient d'en faire les frais avec plusieurs procès perdus en 2021.

## ***Bâtir un monde nouveau... en arrêtant de construire !***

Les dégâts les plus importants de l'obsolescence programmée ne sont cependant pas ceux du secteur numérique ou de l'électro-ménager. 70% des déchets produits en France sont issus du secteur de la construction, soit plus de 224 millions de tonnes !

Et pour cause, là où nous avons l'habitude d'utiliser de la pierre, du bois puis du béton pour des constructions pérennes, nous utilisons désormais des matériaux composites (plastique, polystyrène etc.) afin d'obtenir un coût moins élevé. Cette évolution a eu un impact considérable sur la longévité des bâtiments. Ajoutez à cela une tendance pour les particuliers comme pour les entreprises à investir exclusivement dans le neuf (absence de travaux et meilleur prix du m2 selon les nouveaux terrains exploités), le domaine du bâtiment arrive aujourd'hui en pole position.

Les nouvelles lois imposent dorénavant le recours au « **diagnostic déchets** » lors de travaux de démolition ou de réhabilitation, pour prévoir le réemploi et la réutilisation des déchets du bâtiment. Toute construction pouvant être sauvé de la destruction ou de travaux considérés comme non indispensables pourra être réinvesti.

## ***Loués soient les objets !***

En attendant que la situation industrielle évolue, une autre alternative est possible : la location. Un système économique en plein essor depuis que les locations de logements et de véhicules se sont démocratisées jusque dans les réseaux de particuliers. Chaque année, 24 à 26 millions de smartphones neufs sont mis sur le marché. 5 à 9 millions d'appareils ont une seconde vie grâce au réemploi, au don ou à la vente entre particuliers. Une option non négligeable quand on sait que sur les 4 à 8 millions d'appareils jetés chaque année, moins de 500 000 sont récupérés par la filière agréée de recyclage.

\* « *L'obsolescence planifiée pour en finir avec la Grande Dépression* » (Bernard London, 1932. Edition française B2, 2013)



# Nos Alumni ont du talent...

Cette rubrique met en lumière des Alumni aux parcours remarquables et variés. Porteurs de vraies valeurs humaines et de messages résolument positifs et inspirants, ils sont à l'image des multiples talents de nos 25 000 Alumni IFG ! Tous ont gardé de précieux souvenirs de l'IFG et ont à cœur, chacun à leur façon, d'adresser à travers leurs témoignages un message fort aux Alumni et aux apprenants qui le deviendront.

Qui sont-ils ? Sont-ils de votre promo ?

*Des parcours,  
des projets,  
des réussites...*

## Découvrez le parcours de Fatou Aït-Daoud - Promo 2020

**F**atou Aït-Daoud est diplômée de l'IFG Executive Education en 2020. Elle a suivi la formation Executive MBA RSE & Développement Durable et est aujourd'hui Directrice de la RSE chez Les Résidences Yvelines Essonne, entreprise sociale de l'habitat (bailleur social).

/Q/

**Pouvez-vous nous parler de votre activité d'aujourd'hui ?**

**F.A.D.** En tant que Directrice de la RSE, ma mission est de piloter une politique transversale au sein des Résidences sur des enjeux environnementaux et sociétaux.

En tant que bailleur social, notre activité même requiert des enjeux sociétaux car nous logeons des familles qui n'ont pas la possibilité d'avoir accès à la propriété ou au logement privé.

Sur cette base, toute notre responsabilité est d'œuvrer à ce qu'elles aient un logement digne ; mais le souhait des Résidences est de leur offrir Le logement social innovant dont on est fier d'y vivre. C'est pourquoi, accompagnée de mes équipes, nous avons plusieurs missions qui sont de travailler sur la qualité des logements (ex : nous avons lancé le 1er logement connecté) mais également l'environnement de ces logements (ex : nous sommes en pleine réflexion sur la refonte de nos espaces verts afin que ces espaces soient des lieux de vie annexes au logement) et nous souhaitons également que des services soient installés à nos pieds d'immeuble (ex : lancement début mai d'auto-école solidaire = permis à 0 euros sur Les Mureaux et Plaisir).

La Direction de la RSE comprend également la partie communication, cela a tout son sens dans la mesure où s'agissant d'une direction transverse nous sommes en lien avec l'ensemble des Directions de l'entreprise. Nous pouvons donc les accompagner pour avoir une communication reflétant la démarche plus vertueuse que développe les Résidences Yvelines Essonne.

Nous avons également créé notre école de la proximité dans laquelle nous formons aux métiers du logement social : gardien d'immeuble, Responsable patrimoine (manager des gardiens) et conseiller clientèle prochainement. La DRH est également rattachée à la DRSE.

**Pourquoi avez-vous souhaité entreprendre une formation ?**

**F.A.D.** Cela s'inscrivait dans le cadre d'une opportunité d'évolution professionnelle où l'entreprise souhaitait développer une vraie réflexion RSE au-delà de l'obligation légale qui était de réaliser un rapport RSE. Il m'a donc été demandé de réfléchir à une politique RSE au sein de l'entreprise. Mission acceptée dans un contexte où les enjeux de développement durable sont dorénavant essentiels humainement mais également stratégiquement. Une formation était nécessaire pour cerner les différents enjeux de la RSE, qui était une notion abstraite pour moi.

**Pourquoi avez-vous choisi l'IFG EE et son programme Executive MBA MASTREE ?**

**F.A.D.** L'IFG proposait une formation complètement cohérente avec les enjeux de l'entreprise. D'une part, elle nous permet d'assimiler les fondamentaux théoriques mais surtout nous confronte avec des enjeux concrets que peuvent d'ores et déjà intégrer les formés aux bénéfices de leur projet (salarié ou entrepreneur). Le format de la formation et la qualité des intervenants n'ont fait que confirmer mon avis au fur et à mesure du déroulé de la formation jusqu'à l'obtention du diplôme.

**Bio Express**

**Depuis janvier 2020 :**  
Directrice de la RSE – Les Résidences Yvelines Essonne

**2018-2019 :** Directrice des Ressources Humaines Adjointe – Les Résidences Yvelines Essonne

**2017-2018 :** Juriste en droit social – Les Résidences Yvelines Essonne

**2015-2016 :** Juriste en droit social OPIEVOY (OPH dissout au profit de Les Résidences Yvelines Essonne)

**2013-2014 :** Chargée d'étude juridique RH – Caisse d'Épargne Normandie



**Ses valeurs essentielles :**

La fidélité et l'honnêteté

**Son moteur :**

Ma famille

**Son livre préféré :**

Fahrenheit 451 de Ray Bradbury

**Son loisir préféré :**

Voyager

**Son mot préféré :**

Paix

**La personnalité qui l'inspire le plus :**

Je le garde pour moi, c'est au plus cœur de mes convictions

## **Qu'est-ce que la formation IFG a rendu possible dans votre histoire professionnelle et personnelle ?**

---

**F.A.D.** Lorsque j'ai entamé ma formation à l'IFG, j'occupais le poste de DRH adjointe. Je pilotais la partie développement RH, les relations sociales et le contentieux. Grâce à cette formation, j'ai pu évoluer sur un poste me permettant d'avoir une vision bien stratégique en intégrant le COMEX en tant que Directrice de la RSE. Ce qui signifie que l'entreprise a souhaité positionner la RSE de façon importante. J'ai l'honneur de pouvoir y contribuer.

## **Quels ont été les principaux défis rencontrés dans votre carrière ? Quelle est la réalisation dont vous êtes la plus fière ? Votre défi professionnel en ce moment ?**

---

**F.A.D.** La création d'une Direction bien évidemment celle de la RSE (créé en janvier 2020), nous sommes en pleine installation et légitimisation auprès des équipes. Nous avons déjà pu mettre en place un certain nombre de projets déjà évoqués ainsi qu'une grosse opération de don alimentaire sur l'ensemble de nos quartiers (5000 colis alimentaires). Nous n'en sommes qu'aux prémices, donc j'espère pouvoir faire un vrai retour d'ici 2 à 3 ans.

## **Quelle est la chose que vous aimez le plus dans votre quotidien et qui vous aide à vous lever le matin ?**

---

**F.A.D.** Je suis multitâche et mon activité fait que j'ai la chance d'être au cœur d'une diversité de sujets, c'est un vrai bonheur de se dire que chaque jour est vraiment différent sans oublier notre finalité qui est de travailler pour le logement de personnes plus en difficulté que d'autres.

## **Quelle est la softskill la plus importante dans votre vie professionnelle ?**

---

**F.A.D.** La persévérance

## **Comment vous définiriez-vous ?**

---

**F.A.D.** Je suis quelqu'un d'extrêmement enthousiaste et dynamique car engagée pour l'entreprise dans laquelle on m'a confié une mission.

## **Avez-vous gardé contact avec vos camarades de promotion ?**

---

**F.A.D.** Oui nous sommes toujours en contact via les réseaux sociaux, nous continuons à prendre de nos nouvelles en espérant pouvoir développer un jour des projets ensemble...

## **Le mot de la fin : Quel message ou conseil souhaitez-vous adresser aux Alumni ?**

---

**F.A.D.** Il est important de savoir apprécier la qualité des intervenants de cette formation et de conserver un échange dans le temps, car la RSE est certes un sujet en cours de développement avec des impératifs immédiats, néanmoins nous ne disposons pas suffisamment d'interlocuteurs extérieurs avec un réseau comme le permet l'IFG. Réseau riche et surtout en appui sur nos projets concrets d'entreprise ou d'entrepreneuriat.



OFFRE ALUMNI

## SE FORMER, ÉVOLUER SE RÉINVENTER !

Parce que vous faites déjà partie de la grande famille IFG Executive Education, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur l'ensemble de nos programmes.

### EXECUTIVE DBA

- o DBA Management
- o DBA Finance

- 15%

### EXECUTIVE MBA

- o Global Executive MBA Management
- o Executive MBA Finance
- o Executive MBA RSE et Développement Durable
- o Executive MBA Data Manager
- o Executive MBA Général Management (exclusivité Afrique)
- o Executive MBA Stratégie et défense (exclusivité Afrique)

- 20%



## MBA 100% ONLINE

- o Digital MBA Management
- o Digital MBA Finance
- o Digital MBA Management Innovation et Développement Durable
- o Digital MBA RH, Management des Talents et des Compétences
- o Digital MBA Management du Luxe
- o Digital MBA Marketing 4.0

- 30%



## FORMATIONS CERTIFIANTES

- o Diriger une Business Unit
- o Programme Collaborateur Agile (exclusivité Afrique)
- o Programme Manager une Business Unit (exclusivité Afrique)
- o Formations linguistiques (12 langues disponibles)
- o Préparation au TOEIC

- 20%



## CERTIFICATS 100% ONLINE

- o Management de la Stratégie et de l'Innovation
- o Management de Crise
- o Gestion des Talents et des Compétences
- o Entrepreneuriat - Intrapreneuriat
- o Piloter et communiquer sa politique RSE
- o Green Management, RSE et Finance Verte
- o Marketing Opérationnel et Digital
- o Finance d'Entreprise
- o Contrôle de Gestion et Tableaux de Bord
- o eMovie Learning Qualité du Service dans la Gestion de la Relation Client

- 50%

Toutes nos formations sont éligibles en France au financement CPF, au dispositif FNE-Formation, et au financement FDFP en Afrique. Du Doctorat professionnel au certificat de compétences, nos différents programmes couvrent de nombreux domaines (management, finance/gestion, RSE/développement durable, marketing, commercial, entrepreneuriat, RH, langues étrangères...), ont des durées et modalités adaptées (en présentiel, en ligne ou blended) et sont compatibles avec la poursuite d'une activité professionnelle.

*Construisez le parcours professionnel qui vous ressemble !*





# VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

---

## **ALAIN ROETTELE**

Président de l'association des Alumni IFG  
Executive Education France

*Email: [alain.roettele@ama-sante.fr](mailto:alain.roettele@ama-sante.fr)*

## **PAUL-ANDRÉ AMIÉ**

Président de l'association des Alumni  
IFG Executive Education Afrique

*Email: [infos2I2A@gmail.com](mailto:infos2I2A@gmail.com)*

## **AMINA SOUAG**

Consultante formation dédiée aux Alumni IFG  
Executive Education France

*Email: [asouag@groupe-ifg.fr](mailto:asouag@groupe-ifg.fr)*

## **MARIE-PAULE KOUTOUAN**

Consultante formation dédiée aux Alumni IFG  
Executive Education Afrique

*Email: [mpkoutouanbie@groupe-ifg.fr](mailto:mpkoutouanbie@groupe-ifg.fr)*

Pour toute demande relative à la revue,  
merci de nous contacter à l'adresse suivante:  
*[communication@groupe-ifg.fr](mailto:communication@groupe-ifg.fr)*





*Réinventez-vous !*

#### IFG EXECUTIVE EDUCATION FRANCE

Tél: +33(0)9 70 155 700  
Mail: [diplomants@groupe-ifg.fr](mailto:diplomants@groupe-ifg.fr)  
[www.ifgexecutive.com](http://www.ifgexecutive.com)

Tour Grenelle  
43 quai de Grenelle  
75015 Paris - France

#### IFG EXECUTIVE EDUCATION AFRIQUE

Tél : +225 07 49 49 49 39  
Mail: [ifgee.afrique@groupe-ifg.com](mailto:ifgee.afrique@groupe-ifg.com)  
[www.ifgexecutive.com](http://www.ifgexecutive.com)

Cité de Awalé, Riviera KESSE,  
Route de Bingerville 08,  
BP 2030, ABIDJAN 08, Côte d'Ivoire